

Compte-rendu
Assemblée Générale ordinaire
Samedi 6 juin 2026
Salle Le Grand Foyer
Le Cannet des Maures

Les membres de l'association valablement convoqués par courriel en date du 8 mai 2026, se sont réunis en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et d'activité 2025
- Approbation des comptes 2025
- Élections 2026 : Élections des membres du Conseil d'Administration et des membres du Bureau
- Plan d'action 2026

Le Président par intérim, Bernard Mignucci, informe l'assemblée que Jean-Luc Longour, Maire du Cannet des Maures, a présenté ses excuses pour son absence et le remercie pour le prêt de la salle.

Sont également excusées :

Mesdames les Vice-Présidentes du Département du Var :

- Martine Arenas Vice-présidente en charge du dossier Géoparc
- Christine Amrane, Maire de Collobrières
- Véronique Lenoir, Adjointe déléguée à la Culture, à l'Événementiel et au Tourisme à Sainte-Maxime

retenues par d'autres obligations.

Le Président salue la présence de :

- Jean-Marc Lardeaux – Président du COSC
- Michel Corsini – Expert scientifique membre du COSC
- Frédéric Joulian – anthropologue, éthologue, archéologue et Maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS) à Marseille

Hommage à notre Président Fondateur Jean-Michel Couve :

« En cet instant, il nous paraît évident de mesurer le vide cruel pour notre association que laisse la disparition de notre cher ami Jean-Michel Couve. Il nous a donc semblé important, dans ces circonstances, de lui rendre cet hommage. En effet, sans lui, nous ne parlerions pas aujourd'hui des avancées notables concernant notre projet de labellisation UNESCO-Géoparc. Ce dossier, il l'avait longuement mûri à partir de l'année 2011 et il lui tenait énormément à cœur. Par conséquent, il a réussi à le

transmettre en 2023, avec beaucoup d'espoir, au Conseil départemental du Var et plus précisément à son ami le Président Jean-Louis Masson, afin de donner au projet toutes les chances d'aboutir sous l'égide d'une structure porteuse suffisamment représentative. Depuis 2017, il a été accompagné dans cette tâche par nos membres du Bureau, de l'Association et le Groupe Action. À ce titre, nous avons connu de nombreuses réussites, certes, mais aussi de nombreux obstacles. Pour autant, Jean-Michel n'a jamais abandonné. C'était sa marque de fabrique. Il a ainsi travaillé opiniâtement, avec persévérance et lucidité sur ce dossier, malgré de nombreux soucis de santé pendant plus de trois ans, et ce jusqu'à son dernier souffle. Durant toute cette période, Amélie, sa fille, Joss, son épouse et Christine, sa sœur, l'ont accompagnée par leur présence et leur soutien. Une quinzaine de jours avant son décès, en présence d'Amélie et de Joce, il nous avait invités à son domicile de la Garde Freinet afin de préparer les assemblées générales à venir et définir le plan d'action pour 2026. Comme à son habitude, il avait élaboré de façon enthousiaste et détaillée le déroulement de l'ordre du jour et le développement des thèmes qui lui étaient chers. Comme d'habitude, et malgré ses problèmes de santé, sa pensée restait fulgurante et visionnaire. Il était de nouveau prêt à relever les défis, rien ne nous laissait supposer alors que nous nous apitoyions. Toute sa carrière, sa vie politique, associative ainsi que sa vie sociale ont été marquées par l'action et l'engagement. Pour lui, pour sa mémoire, pour son action passée, il est important maintenant que nous poursuivions sérieusement son travail auprès du Conseil départemental du Var jusqu'à la concrétisation du projet de labellisation par l'UNESCO. À ce titre, il nous a laissé ses consignes dans ses tout derniers dossiers et plus particulièrement dans le compte-rendu de notre réunion du 6 décembre 2025, qu'il a intitulé «Nous ne sommes pas n'importe où dans le monde, nous sommes le centre du monde». Nous n'avons pas réalisé alors la forme testamentaire que prendrait cette réunion prémonitoire. »

Une minute de silence est observée.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2025

A. Circonstances Exceptionnelles

Le Conseil d'administration, réuni le 19 janvier 2026, compte tenu du décès du président Jean-Michel Couve, a proposé le renouvellement du bureau du Conseil d'administration et d'un président intérimaire jusqu'à la prochaine Assemblée générale. L'Assemblée générale du 7 février 2026, concernant l'activité 2024, a donc voté la nomination de Bernard Mignucci, comme président par intérim et la reconduction du bureau, dans l'attente de l'Assemblée Générale de ce jour. Cette nomination a été notifiée en préfecture selon l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901.

B. Rapport moral

Nous avons prévu pour l'année 2025 d'engager un cycle de conférences d'information grand public auprès des habitants du territoire du Géoparc en allant à leur rencontre afin d'argumenter sur l'opportunité que va présenter pour ce dernier la labellisation UNESCO-Géoparc. Cette démarche nous a été confiée par le Conseil départemental du Var afin que Maures Développement Durable puisse promouvoir le Géoparc auprès des populations comme la Charte de l'UNESCO le préconise. A cet effet, le département nous a alloué une subvention de 5 000 euros dont nous reparlerons un peu plus tard. Nous avons également prévu d'investir dans la refonte du site Internet puisque désormais le département est devenu porteur du projet et a modifié les contours du territoire initial en incluant le massif du Tanneron, le Cap Sicié et ses environs. Ainsi qu'une partie du département des Alpes-Maritimes de Mandelieu à Cannes, jusqu'à l'arrière-pays de Grassois. Il a donc fallu redéfinir notre mission et notre communication.

De ce fait, il est devenu nécessaire de réactualiser plusieurs supports de communication, de réaliser de nouveaux flyers, de fabriquer des nouveaux roll-up.

Trois obstacles ont contrarié ces projets :

- l'identification retardée de nouveaux géosites
- la validation consécutive de ces derniers par le COSC, qui ne nous a pas permis de mettre en place ce planning de conférences, ni de réaliser la mise à jour de nos supports de communication.
- Par ailleurs, l'état de santé de notre président, Jean-Michel Couve, s'est dégradé et l'a contraint à ne plus pouvoir se rendre à plusieurs rendez-vous, notamment dans le cycle des réunions mensuelles organisées par le COSC, ainsi que d'autres rencontres importantes. Pour autant, il nous a délégués, Georges, Yvette, Annick, Jean-Jacques et moi-même, pour le représenter à différentes rencontres et réunions. Ce fut le cas, comme nous allons en parler aux réunions du COSC, aux assemblées générales, aux rencontres avec Forêt de Modèles de Provence et à la fête de la nature de Collobrières.

Maures Développement Durable a donc continué de fonctionner en demeurant une force de proposition auprès du Conseil départemental et du COSC. Notre association a ainsi pu être représentée auprès de nos différents partenaires.

C. Subvention du Conseil Départemental

Ce dernier nous avait proposé en fin d'année 2023 de nous subventionner à hauteur de 5 000 euros afin que nous puissions engager un cycle de réunion d'information et de promotion du géoparc auprès de la population, en allant à leur rencontre. Cette subvention ayant été versée tardivement en 2024, nous n'avons pas pu mettre en œuvre ce projet. Pour autant, comme vous allez pouvoir le constater dans la lecture de nos actions, nous avons participé tout au long de cette année 2025 aux réunions mensuelles du COSC organisées par le Conseil départemental.

D. Activité 2025

- **8 janvier** : Claude et BM, rencontre avec Mr Favoroso, société GEFIGRAM pour préparation de la carte de vœux 2025
- **1^{er} février** : AG MDD en visioconférence
- **3 mars** : Yvette Establet, Georges et Jean-Jacques représentent JMC aux obsèques de notre ami Claude Cavale, administrateur et conseiller actif de MDD. Au nom de MDD, ils expriment notre entier soutien à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille.
- **29 mars** : JMC, Carole, Annick, Yvette, Georges, BM, Rencontre chez Jean-Jacques Ayot, au Plan de la Tour, afin de préparer une prochaine AG couplée avec une visite de la carrière du Reverdy, en prévision pour le mois de juin prochain
- **22 avril** : Georges, BM, rencontre chez JMC, pour préparer la prochaine réunion du COSC avec Ingrid Mansouri
- **23 avril** : Annick et BM, rencontre avec Mr Benjamin Bornas, au Cannet des Maures, pour l'établissement d'un devis concernant la refonte du site Internet MDD
- **28 avril** : Annick et BM établissent un projet d'arborescence devant servir de demande de devis, pour la refonte du site Internet

- **15 mai** : Georges, Yvette, représentent MDD à la réunion du COSC, à Collobrières
- **09 juin** : Georges, Jean-Jacques, Yvette, Carole et BM, réunion chez JMC avec Ingrid Mansouri, afin de faire un point sur les actions du CD 83, réalisées et à venir
- **18 juin** : Yvette et BM assistent à l'AG de Forêt Modèle de Provence, à La Londe des Maures
- **24 juin** : Georges et BM représentent MDD, à la Garde « la maison du Plan » pour la rencontre « INTERREG-UNIT/GEOPARK » organisée par le CD83
- **06 septembre** : Carole, Yvette, Jean-Jacques, Georges et BM se réunissent chez JMC, pour une rencontre conviviale et faire un point de situation sur le COSC, avec Jean-Marc Lardeaux et Michel Corsini
- **20 septembre** : Yvette, Georges, Jean-Jacques et BM représentent MDD à la conférence de Stephen Giner, sur le Géoparc Socle de Provence, organisée au Fort Lamalgue, à Toulon, par l'académie du Var.
- A cette occasion, Stephen Giner nous présente Mr Benoit Perthuisot administrateur de l'association. Nous lui présentons nos projets pour MDD, notamment nos souhaits de constituer un groupement ayant pour objet commun la promotion du Géoparc, auprès des populations du territoire, de l'intérêt de cette structure pour l'élaboration d'un tourisme durable, le Géotourisme.
- **09 octobre** : Georges et BM, représentent MDD, à la visioconférence du COSC faisant le point sur les dernières réalisations, notamment la validation des 62 géosites et la création du logo UNESCO GEOPARC Socle de Provence
- **06 décembre** : Carole, Yvette, Jean-Jacques, Amélie et Bernard se réunissent chez JMC pour faire un point sur nos relations avec le CD83 et préparer la prochaine AG, qui se tiendra en février 2026

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activités

Fidèles à l'esprit qui a toujours animé notre association, les membres ont exprimé leur volonté de poursuivre l'action engagée par Jean-Michel Couve et d'accompagner la candidature du Géoparc UNESCO jusqu'à son aboutissement.

RAPPORT FINANCIER 2025

Les comptes de l'année 2025 ont été préparés par le cabinet d'expertise comptable de l'association en la personne de Carole Blion. Nous la remercions chaleureusement et l'excusons de ne pas pouvoir être présente, car retenue par d'autres obligations. Les comptes sont annexés au présent rapport. Une attestation de présentation des comptes annuels avec une observation est également jointe au document obligatoire.

Le total du bilan de l'année 2025 se solde par un résultat négatif de 702€.

Le compte de résultat de l'association présente les caractéristiques suivantes :

- total des produits de l'exercice 750€
- total des charges de l'exercice 1.452€

A. Analyse du compte de résultat

a) Produits 2025

- Cotisations :

Les cotisations fixées par l'assemblée générale totalisant un montant global de 680€ ressortent comme suit :

* 550€ pour le collège des citoyens, elles représentent 15 membres dont 7 couples.

* 130€ pour une entreprise

- Produits divers dons complémentaires :

Six membres ont versé pour l'année 2025, en plus de leur cotisation des dons pour un montant total de 70€.

L'Assemblée Générale précédente ayant eu lieu en visioconférence, l'encaissement des cotisations n'a pu être réalisé et par conséquent les recettes ont été moins importantes que les années précédentes.

b) Charges 2025

Le total des charges pour l'année 2025 s'est établi à 1.452€.

Cette somme représente les frais fixes de structure, mais également les dépenses engagées pour notre « **action spécifique** ».

Le détail est rappelé ici :

- Achats cartes de vœux et stock : 624€
- Assurance : 148€
- Site internet : 241€
- Services bancaires 115 €
- Achat d'une gerbe pour 1 membre décédé : 223 €
- Repas : 101€

c) Report en fonds dédiés

La subvention du Département pour 5000€ a été comptabilisée en « fonds dédiés » afin de suivre les dépenses engagées dans le cadre de l'action spécifiée par la commission permanente du Conseil Départemental. Reçue en 2024, la subvention n'a pas été utilisée en 2025. Il a été décidé de la reporter sur 2026.

Nous remercions chaleureusement le Conseil Départemental pour cette subvention qui portera nos actions en 2026.

Il ressort du compte de résultat de l'association pour l'année 2025, un résultat négatif de 702 €

Précision : comme indiqué dans les annexes comptables il a été décidé de valoriser les contributions volontaires. Si cette valorisation n'a aucune conséquence sur le résultat et n'apparaît que dans des comptes de la classe 8, il n'en reste pas moins qu'il est important de relater ici le montant global de cette valorisation depuis 2018 qui s'élève à 55.845,98 € (4.148,02 € pour 2025).

B. Bilan 2025

Actif

- Stock : quelques D.V.D. « Pour que vivent les Maures », réalisé en collaboration avec la société Gallimard évalués à 54€.
- Disponibilités : solde bancaire (Caisse d'Epargne) au 31 décembre 2025 pour un montant de 7 879 €.
- Charges constatées d'avance : 44€ concernent l'assurance responsabilité civile souscrite auprès d'AVIVA pour la période du 01 janvier 2026 au 16 avril 2026 et 686€ pour le « stock » détenu au 31 décembre 2025 de « consommables » (carnets de reçu, dépliant...).

Passif

Le report à nouveau s'élèvera à -23€, après l'assemblée générale ayant approuvée les comptes de 2024 en 2026.

Les fonds dédiés concernent les 5000€ de subvention reçue en 2024, mais reportée en 2026.

A la ligne « dettes fiscales et sociales » apparaît le solde de la subvention qui serait dû à la région en fonction de l'état récapitulatif des dépenses.

Personne ne demandant la parole, il est proposé de passer au vote

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier de l'année 2025

Il est également proposé de voter sur l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice -702€

En totalité en compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à -725€

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité cette affectation
--

ELECTIONS 2026 : CONSEIL D'ADMINISTRATION - BUREAU

Comme prévu à l'article 11 et 12 des statuts de l'association, il est procédé aux votes pour les membres du conseil d'administration et du bureau.

Candidatures proposées pour le bureau :

- Présidente : Amélie Couve
- Vice-présidents : Yvette Establet, Marie Franqueza, Bernard Mignucci, Jean-Louis Banès, Georges Taillade
- Trésorière : Carole Blion
- Trésorière adjointe : Annick Pellerin
- Secrétaire : Guy Cappe

Conseil d'Administration : Bureau + Laurence Lassalle

Avant le passage aux votes, prise de parole d'Amélie Couve, candidate à la Présidence :

« Je m'appelle Amélie, j'ai 45 ans, j'ai grandi à Saint-Tropez, je me suis installée à Marseille pour mes études de biochimie et de biologie moléculaire et ensuite d'administration des entreprises et j'y suis finalement restée.

D'aussi loin que je me souviens, mon père et moi partageons l'amour de ce magnifique territoire, si « extra-ordinaire, » comme il le disait souvent. Comme vous le savez, les engagements publics de mon père pour l'intérêt général ont été toute sa vie. Alors finalement, dès l'enfance, ils ont aussi fait partie de la mienne. J'en étais si fière.

À la fin de son mandat de député, en 2017, dès que j'ai pu, j'ai essayé de l'accompagner dans son travail acharné pour le géoparc UNESCO. Principalement logistique et informatique dans un premier temps. Et puis finalement, au fur et à mesure des réunions, on a, lui et moi, dans nos conversations du soir, longuement échangé sur comment partager les messages clés et comment les faire entendre au plus grand nombre. Nous y avons travaillé ensemble jusqu'à ses dernières heures, et ça l'a rendu heureux.

Je tiens à remercier le président Jean-Louis Masson pour son adhésion totale au projet, dès la première seconde où mon père lui en a parlé et aussi pour le lancement officiel de la candidature le 6 décembre 2023.

Je tiens aussi à remercier les experts scientifiques, Jean-Marc Lardeaux, Michel Corsini, Stephen Giner, Pierre Laville et Frédéric Joulian, qui sont le cœur de ce projet. À un an du dépôt du dossier auprès de l'UNESCO, quand Bernard m'a contacté, il était impensable pour moi de prendre le risque que le travail de mon père tombe dans l'oubli. Alors je vous propose d'apporter mes compétences, mon enthousiasme et mon dynamisme, pour qu'en 2026 et 2027, nous fassions « notre part » du dossier de labellisation UNESCO du Géoparc, et après, nous participions à la vie du Géoparc. Je vous remercie »

Aucune autre candidature n'est présentée. Passage aux votes pour les membres du Conseil d'administration ainsi que pour l'ensemble des membres du bureau

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité ces propositions

Mandat de l'AG à Amélie Couve, Bernard Mignucci et/ou Carole Blion de réaliser les formalités d'information de changement des dirigeants auprès de la Préfecture et des différents organismes.

L'Assemblée générale approuve la proposition

COTISATIONS ET SUBVENTIONS

Proposition de maintien des cotisations 2025 pour 2026

Rappel :

- 30€ par personne
- 45€ pour un couple

Participations : commerçants, artisans, agriculteurs, professionnels libéraux : 150€

Participations : institutions et organismes : 200€

Contributions/entreprises : sous forme de conventions de collaboration ou de simples dons : sur une base qui restera à définir lors de nos prochaines rencontres avec des chefs d'entreprises.

Subventions communales : les montants, rapportés au nombre d'habitants, en seront débattus lors des échanges avec les Maires que nous rencontrerons

IBAN : FR76 1831 5100 0008 0013 2862 327

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les montants des cotisations et contributions présentés pour l'année 2026

Interventions des experts scientifiques

Un travail important entre autres, sur les Géosites et l'atlas cartographique a été réalisé par Jean-Marc Lardeaux, Michel Corsini et les équipes du Département. Ce volet scientifique du dossier est aujourd'hui quasi finalisé.

Lien vers la présentation de Jean-Marc Lardeaux et Michel Corsini

Autre volet essentiel à la candidature, Frédéric Joulian, anthropologue, réalise actuellement l'atlas du patrimoine immatériel

Lien vers la présentation de Frédéric Joulian

PERSPECTIVES 2026

Les propositions suivantes constituent une contribution de l'Association Maures Développement Durable au projet de Géoparc UNESCO porté par le Conseil départemental du Var, seul maître d'ouvrage et structure porteuse de la candidature.

- a) Structuration territoriale Est / Ouest
- b) Modernisation des outils de communication
- c) Participation de MDD aux ateliers thématiques du CD83
- d) Développement des coopérations avec les Géoparc existants

Certaines actions engagées en 2026 ont vocation à se poursuivre et à se renforcer en 2027 afin d'accompagner durablement la candidature du Géoparc Socle de Provence au label UNESCO.

Structuration territoriale Est / Ouest

Objectifs

- Renforcer l'ancrage territorial en support du projet Géoparc
- Développer un réseau d'acteurs engagés
- Favoriser et soutenir l'adhésion autour de la candidature UNESCO

Actions proposées

- Mise en place d'une représentation territoriale Est / Ouest à travers les vice-présidences de l'association permettant avec une lettre de mission du CD 83 :
 - Identification et mobilisation des associations locales partageant des objectifs environnementaux, culturels ou patrimoniaux
 - Sensibilisation des acteurs économiques aux retombées territoriales et touristiques du label UNESCO
 - Développement d'actions d'information auprès du grand public avec la participation des communes, notamment des nouvelles équipes municipales

Modernisation des outils de communication

Objectifs

- Améliorer la diffusion de l'information sur le Géoparc
- Soutenir la stratégie de structuration territoriale de promotion du projet auprès des partenaires et du public

Actions proposées

- Réactualisation des flyers et supports institutionnels
- Refonte des roll-up de présentation
- Mise à jour du site internet
- Développement de la communication numérique et des réseaux sociaux

Participation aux ateliers thématiques du CD83

Contexte

- La réponse aux 101 critères du dossier de candidature de l'UNESCO nécessite une démarche transversale associant experts, professionnels et acteurs du territoire.

Ateliers du Conseil Départemental concernés

- Mer, agriculture, forêts, eaux et milieux à risques
- Cultures, patrimoines et savoir-faire
- Tourisme, loisirs, recherche et développement

Contribution proposée par MDD

- Participation active aux groupes de travail
- Appui à la coordination territoriale
- Développement d'une approche transversale entre culture, patrimoine et géotourisme

Axes de travail prioritaires

- Inventaire de l'offre touristique
- Structuration d'une offre géotouristique basée sur un tourisme de découverte
- Création de circuits et itinéraires thématiques
- Valorisation des géoproduits et du patrimoine culturel
- Organisation d'événements et rencontres
- Réflexion sur la commercialisation de séjours et circuits à échelle nationale et internationale

Enjeux

- Répondre aux exigences de la check-list UNESCO
- Renforcer l'adhésion des partenaires
- Développer une stratégie territoriale cohérente et durable

Développement des coopération avec les Géoparc existants

Objectifs

- Consolider la crédibilité de la candidature
- Renforcer l'intégration du projet dans le réseau international des Géoparc
- Développer les échanges d'expériences et de bonnes pratiques

Actions proposées

- Relance des liens avec plusieurs Géoparc français et internationaux
- Poursuite des coopérations engagées dans le cadre du programme INTERREG avec les italiens
- Programmation d'une visite institutionnelle au Géoparc UNESCO de Haute-Provence et/ou du Lubéron

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

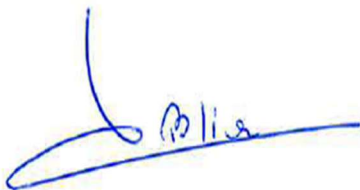
Cette Assemblée Générale a constitué une étape importante dans la vie de l'association. Elle a permis de rendre hommage à l'engagement de son président historique, Jean-Michel Couve, tout en affirmant la volonté des adhérents de poursuivre l'action engagée en faveur du développement durable du territoire et de la candidature du Géoparc UNESCO Socle de Provence.

Bernard Mignucci, Président de séance

Amélie Couve, Présidente élue ce jour

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'BM', with a horizontal line extending to the right.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amélie Couve', with a long horizontal line extending to the right.

Carole Blion, Trésorière

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Carole Blion', with a long horizontal line extending to the right.